

**votre service public local**

Inauguration du Sami ▶ P. 14

**en débat**

Au SMJ, les projets font grandir les jeunes ▶ P. 20

**près de chez vous**

Les travaux du centre de loisirs Paul Bert ▶ P. 17



**en actions**

La ville se mobilise pour Haïti ▶ P. 22

# Chevilly-Larue

## le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 107 - février 2010



**Le conte**  
**Une longue**  
**histoire**  
**chevillaise**  
**Dossier pages 7 à 12**

# Le stationnement derrière l'Hôtel de ville

« J'apprécie les aménagements qui ont été réalisés sur les parkings derrière la mairie. Avant cela, de nombreux automobilistes incivils se garaient sur les trottoirs, ce qui gênait la circulation des piétons et l'accès aux habitations. Néanmoins une zone bleue était-elle nécessaire ? » ●



**Lisette S., Chevillaise**

*La Municipalité a profité de la mise en service des stations du TVM et des travaux de requalification de l'avenue du Général de Gaulle pour réorganiser le stationnement au voisinage de l'hôtel de ville et ainsi mettre un terme au désordre qui régnait. Ces aménagements ont permis de sécuriser la circulation piétonne depuis la station de TVM jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle et de réserver un espace de stationnement pour les riverains, empêchant ainsi celui des véhicules des usagers du TVM devant les accès aux habitations. Des espaces sont également réservés pour les personnels du collège Liberté et le personnel communal. Le parking*

*compte également deux places pour personnes handicapées. La zone bleue permet aux Chevillais d'accéder facilement à l'hôtel de ville sans que ces places soient bloquées à la journée.*

## Des pièges à lapin au cimetière intercommunal

« En me rendant au cimetière intercommunal, j'ai constaté que des lapins y ont élu domicile et abiment les fleurs. Ne pourrait-on pas envisager une intervention pour empêcher leur présence ? » ●

**Juliette L., Chevillaise**

*La gestion de ce cimetière relève du président du syndicat du cimetière intercommunal, Patrick Sève, Maire de l'Hay-les-Roses. Soucieuse des nuisances que créent ces mammifères, la Municipalité l'a alerté à plusieurs reprises de cet état de fait. Un piégeur agréé a par conséquent été mandaté pour intervenir sur le site afin d'enrayer le phénomène. Cette initiative a d'ores et déjà permis de piéger trente cinq lapins et un renard.*

### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°107

Directeur de la publication : Christian Hervy.  
Directrice de la communication : Marion Quaglio.  
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.  
Photographe : Guy Chanel.  
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Orlane Chanut, Chloé Cordon, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev, Michaël Narradon, Philippe Stisi, Françoise Vlaemijnck.  
Secrétariat : Yvette Valladas.  
Conception : Anatome.  
Mise en page : Spirale's  
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.  
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 79 61 63 10 Fax : 01 79 61 63 18 E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

## 7-11 Enjeux

- Le conte à Chevilly-Larue

## 14-15 Votre service public local

- Inauguration du Sami : la santé à proximité

- Déneigement : les agents communaux en piste

## 16-17 Près de chez vous

- Les travaux du lycée suivent leur cours  
- Dernière phase de travaux au centre de loisirs Paul Bert  
- Baisse des actes de délinquance routière à La Guinet

- Un 5<sup>e</sup> défibrillateur à Chevilly-Larue

- Quelle est la règle : le stationnement en zone bleue

## 18-19 Acteur

-- Nérymène Salem, nouvelle maire enfant

## 20-21 En débat

- Au SMJ, des projets qui font grandir

## 22-25 En actions

- Chevilly-Larue se mobilise pour Haïti  
- Le recensement de la population  
- Éclairage public : rallumer la nuit

## 26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

## 28-31 Découvertes Culture

- Spectacle *Le cabaret du cercle*, entre histoires et musique  
- *VéloWestern* épisode 1 a rencontré son public  
- Conférence-vidéo sur l'art contemporain et ses matériaux  
- Lectures-concert autour de la Turquie  
*Livres et vous*  
- Écritures turques  
*Mémoire*  
- Antoine Ferracci : un des héros de la *Croisière jaune*

## 32-33 Sports

- Tournois de football : le sport en toute convivialité  
- Athlétisme : podiums sur la route comme sur terre

## 34-35 Vie pratique



## Le point de vue du maire



Il y a environ deux siècles, Haïti était une contrée magnifique et un pays de très grande richesse. Sous la Révolution française, ce pays s'est libéré de l'esclavage et est devenu la première république noire du monde. Cette épopée de libération a son héros : Toussaint Louverture, esclave affranchi devenu le premier général de division de l'armée française à

la peau noire. Une histoire tourmentée, teintée de colonialisme, conduira Toussaint Louverture au Fort-de-Joux, dans le Doubs, où il mourra par défaut de soins. Lorsque la République française se posera la question de son transfert au Panthéon, il sera impossible de retrouver ses restes.

Aujourd'hui, Haïti n'est plus un pays prospère. Il a été pillé, volé, dépecé par les

occupants successifs de son territoire et par la dynastie des dictateurs Duvalier, de sorte qu'il s'agit désormais de l'un des pays les plus pauvres du monde.

Haïti connaît le prix de la souffrance. Les séismes, inondations, tempêtes, cyclones sont le lot courant de cette région des Caraïbes, et ses habitants ont appris à vivre avec cette difficulté. Comme ils ont appris à survivre aux milices sanguinaires et aux trafiquants de drogue.

Pourquoi dire tout cela ? Pour que l'on comprenne bien que si la catastrophe historique qui vient de frapper Port-au-Prince et les environs est terriblement meurtrière et ravageuse, l'état de dénuement extrême dans lequel se trouvent à présent 1 500 000 Haïtiens n'est pas totalement imputable à la fatalité.

Certes, l'heure est à l'urgence, et il faut se féliciter du formidable élan de solidarité qui s'est manifesté à Chevilly-Larue et partout dans le monde. Certes,

le temps du recueillement et de la douleur est loin de finir quand on décompte 150 000 morts et que l'on sait que bien des personnes ignorent encore tout du devenir de leurs proches.

Mais il faut déjà penser à demain, au chantier de la vie qui doit prendre le relais. Celui-ci nécessitera une mobilisation sans précédent de la communauté internationale pour reconstruire différemment, restaurer une économie dévastée, mettre en place les équipements et services qui font cruellement défaut. Haïti ne pourra relever ce défi et dans le même temps rembourser une dette contractée par des dirigeants peu scrupuleux : 50 millions de dollars à verser en 2010. Il faut annuler cette dette appelée « odieuse » par certaines ONG.

Dans quelques jours, le Conseil municipal de Chevilly-Larue délibèrera pour apporter sa contribution à la solidarité financière. Il délibèrera aussi pour demander au

Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale de renoncer à une dette qui n'est pas celle du peuple haïtien, en proie au martyr.

Merci à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui ont manifesté leur générosité, merci aux jeunes des associations qui nous ont aidés à organiser la soirée de solidarité du 30 janvier, merci à notre amie conteuse Mimi Barthélémy pour nous avoir transportés avec émotion sur les rives de sa patrie bien-aimée et au Père Le Beller pour nous avoir fait partager sa passion envers Haïti et ses enfants. ●

**Christian Hervy,**  
Maire et Conseiller général délégué

*Avec mon sincère dévouement,*



## Les vœux de la Municipalité

Jeu 14 janvier, Christian Hervy, le Maire, avec à ses côtés l'ensemble du Conseil municipal, a présenté ses vœux aux personnalités locales présentes, parmi lesquelles Marc-Etienne Pinault, sous-préfet de l'Hay-les-Roses, Jean-Jacques Bridey, Conseiller général et Maire de Fresnes et Patrick Sève, Maire de l'Hay-les-Roses. Le Maire a également salué la présence du patineur Yannick Bonheur et de sa partenaire Vanessa James à qui il a souhaité un titre olympique aux prochains jeux de Vancouver. Mais c'est le tremblement de terre en Haïti qui a été très vite l'objet de ses propos. « *C'est le peuple le plus pauvre de la terre qui est ainsi martyrisé* ».

Le Maire a alors demandé à l'assistance d'observer quelques instants de recueillement en hommage aux victimes. Puis il s'est notamment inquiété de l'avenir des services publics. « *2009 s'est effacé en laissant entiers les problèmes résultant de la crise économique qui s'est manifestée d'abord sous le jour d'une grave crise financière (...) 2010 a commencé sous le signe de la réforme des collectivités territoriales et des finances locales* ». Il a alors évoqué les projets qui se concrétiseront au cours de l'année à venir, tels la création d'une ferme pédagogique, la rénovation des offices de restauration scolaire de maternelle, les travaux d'aménagements urbains, ...

Il a également évoqué les grands chantiers en cours ou à venir, comme le tramway, la construction du lycée de Chevilly-Larue, la reconstruction du collège Liberté ou la rénovation du quartier Anatole France. Il a ensuite cédé la parole à Nérymène Salem, la nouvelle maire-enfant qui, à son tour, a manifesté son soutien aux Haïtiens



## Vœux du Conseil municipal d'enfants

C'est autour de la traditionnelle galette que les membres du Conseil municipal d'enfants (CME) ont présenté leurs vœux aux Chevillais, en présence de Christian Hervy, le Maire et de nombreux élus, le 25 janvier. Après avoir fait part des différents projets engagés par le CME, Nérymène Salem, la nouvelle Maire enfant, entourée de ses adjoints, a appelé l'assistance à se mobiliser pour Haïti. « *Je souhaite santé et bonheur mais également beaucoup de courage aux pays pauvres, en particulier à Haïti qui n'a aujourd'hui plus rien* » a-t-elle déclaré à cette occasion.



## Raymonde Bertin : 100 ans en 2010 !

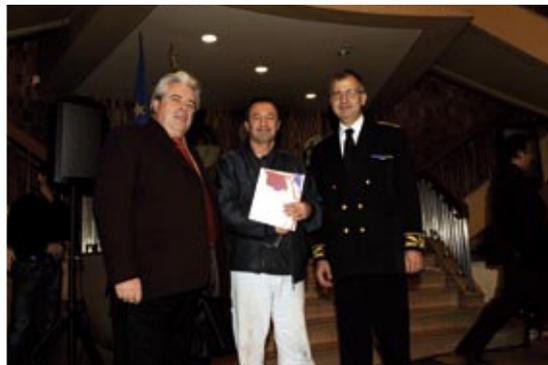
Le 25 janvier, la maison de retraite Saint-Jean Eudes était à la fête! Raymonde Bertin, une de ses pensionnaires, a soufflé ses 100 bougies à l'occasion d'un repas convivial en présence de Daniel Coranson, son neveu (à droite), Christian Hervy, le Maire (au centre), Hermine Rigaud, maire-adjointe aux solidarités et à l'action sociale (à gauche) et Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux vacances et loisirs des retraités (à droite).

**Si vous ou l'un de vos proches avez 100 ans en 2010, faites-vous connaître auprès du secteur Retraité (01 45 60 18 93)**



## La MPT fête la nouvelle année

La Maison pour tous a célébré la nouvelle année en présence de nombreux élus, de Patricia Le Gall, la présidente, des membres du conseil d'administration, de l'équipe d'animation et des adhérents. L'occasion de présenter les différents projets menés par la MPT et de commencer agréablement l'année autour d'un repas et au son de l'accordéon.



## Cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française

Six Chevillais viennent d'acquiescer la nationalité française. Parmi eux, M. et M<sup>me</sup> Sacko, M. Tallouk et M<sup>me</sup> Djilali se sont vu remettre leurs décrets de naturalisation par Marc-Etienne Pinault, sous-préfet, lors de cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



## Rassemblement pour la défense des services publics locaux

Christian Hervy, Maire et Conseiller général, et des élus chevillais ont participé au rassemblement *Le Val-de-Marne, j'y tiens !* qui a regroupé 1500 personnes, le mardi 26 janvier, devant la préfecture du Val-de-Marne. Tout au long de la soirée, de nombreuses personnalités du département, dont Christian Favier, président du Conseil Général, ont manifesté contre la réforme des collectivités locales et la suppression de la taxe professionnelle et pour la sauvegarde des services publics locaux.



## Une sculpture pour un rond-point

Le rond-point de la route de Chevilly est désormais fin prêt à accueillir la sculpture *Hieros* de l'artiste Morice Lipsi ! Tandis que l'œuvre en bronze était fabriquée en Haute-Saône, à Chevilly-Larue, le socle destiné à la recevoir était posé (sur notre photo).

La sculpture, qui a déjà été acheminée à Chevilly-Larue, prendra place sur le rond-point dans les semaines à venir.

## Quinzaine de la rencontre des cultures

Le Service Municipal de la Jeunesse organise la *Quinzaine de la rencontre des cultures à Chevilly-Larue*, du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes) au 21 mars (Journée de lutte contre le racisme et la xénophobie). La manifestation sera ponctuée d'événements artistiques (musique, danse, ...), culturels, culinaires, ...  
Vous souhaitez participer à ce projet ? Prenez contact avec le Service Municipal de la Jeunesse.

SMJ - 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)  
clecaille@ville-chevilly-larue.fr

## Appel aux Chevillais

### Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle - 01 73 61 63 10).





## en résumé Si Chevilly-Larue m'était conté ...

Depuis trente ans, le conte a ses lettres de noblesse à Chevilly-Larue. Récit d'un engagement vis-à-vis d'un art vivant éducatif, d'une volonté politique de promouvoir une discipline poétique, pour le plus grand bonheur des grands et des petits.

# Il était une fois ...

L'identité culturelle de Chevilly-Larue s'est construite autour du conte.

Une histoire de valeurs, humanistes, solidaires, portées par la Municipalité et ses habitants et que le conte, naturellement tourné vers l'échange et le partage, véhicule avec poésie.

**C**harleville-Mézières a les marionnettes, Avignon le théâtre, Châlons-en-Champagne le cirque. Et Chevilly-Larue, le conte. Une passion qui s'est construite au fil du temps grâce au savoir-faire, à l'inventivité et à l'imagination des uns, à l'écoute et au soutien des autres.

Une passion née il y a trente ans quand Lucien Gourong, conteur émérite, initiait l'idée de faire de Chevilly-Larue la ville du conte. En 1980, il participait à la création du *Festival des conteurs* de Chevilly-Larue. Depuis, le conte a fait du chemin. Le festival a évolué en *Grand prix des conteurs* puis, il y a deux ans, a cédé sa place au *Grand Dire*. Le fonds contes de la médiathèque Boris Vian et de la Maison du Conte a été officiellement labellisé 14<sup>ème</sup> Bibliothèque du Val-de-Marne le 13 novembre dernier. La Maison du conte, structure associative, est devenue

un lieu incontournable pour les arts de la parole et a fêté l'an passé ses dix ans. Elle accueille pendant six mois en résidence pour la première fois un jeune conteur, Julien Tauber. Quant aux partenariats autour du conte, ils ne cessent de se développer avec les crèches, les écoles, les centres de loisirs, le théâtre, le foyer des anciens, ...

Si le conte va à Chevilly-Larue comme le gant à la main, c'est qu'il

est avant tout un art du partage et de l'échange. Pour preuve, la naissance en 1994 du jumelage avec Pougne-Hérisson, autre chef-lieu français du conte situé dans les Deux-Sèvres, célèbre pour son festival *Le Nombriil du Monde* où les Chevillais se rendent avec plaisir, non seulement pour y assister, mais aussi pour aider bénévolement à l'organisation de l'événement. Pour preuve encore, le travail mené en 2007 à Dieuk, en Mauritanie, par la conteuse

Le conte, c'est aussi l'art de transmettre le savoir. Les enfants de CP bénéficiant de l'aide aux devoirs après l'école, à la Maison pour tous, le savent bien. Quand ils ont terminé leurs devoirs, ils profitent de la médiathèque Boris Vian où le personnel leur raconte des histoires. « *La ville a également organisé des classes de contes, comme il y a des classes de neige ou des classes vertes* », précise Marc Delorme, président de la Maison du conte et conseiller municipal.

« *Les enfants se souviennent encore de ce séjour à l'Île-de-Groix, avec Lucien Gourong ...* ».

Mais il y a une ombre au tableau. Un risque qui plane sur le conte comme sur bien d'autres projets municipaux. « *Nous craignons en effet que la réforme des collectivités territoriales et la baisse des financements qui doit l'accompagner ne remettent en question la*

*multiplicité des initiatives qui existe aujourd'hui autour du conte, à Chevilly-Larue* ». Les projets, pourtant, ne manquent pas, ni les chantiers en cours. *Blanche-Neige*, toujours à l'affiche, pourrait le dire. Dans les contes de fée comme dans les comptes faits, le merveilleux côtoie souvent les forces obscures. Et seul le combat permet que l'histoire se termine bien. ●

◀ **Nous craignons [...] que la réforme des collectivités territoriales [...] ne remette en question les initiatives qui existent aujourd'hui autour du conte** ▶▶

**Marc Delorme,**  
président de la Maison du conte  
et conseiller municipal

Delphine Noly avec des femmes mauritaniennes qui ont monté un spectacle qu'elles ont joué devant leur public puis devant celui de Chevilly-Larue. Un échange qui rapproche aussi les générations. Et ces derniers mois, lors du projet *Des histoires sur le bout des doigts*, des personnes âgées ont raconté des histoires aux tout-petits, des collégiens ont fait la même chose dans les écoles maternelles.

Joëlle Cuvilliez

Spectacles et rencontres ont ponctué *En disant, dix ans*, l'anniversaire de la Maison du Conte, le 26 septembre dernier.



*Y'a pas que la soupe qui fait grandir, Des histoires, encore des histoires, ... les rendez-vous autour du conte ne manquent pas à la médiathèque.*



C'est en Mauritanie que les femmes du village de Dieuk et la conteuse Delphine Noly ont travaillé ensemble autour du conte. C'est à Chevilly-Larue qu'elles ont présenté leur travail en 2007.

## Chiffres clés

**126 900 €**

La subvention versée en 2009 par la ville à la Maison du Conte. Cet équipement culturel a également bénéficié de subventions du Département pour 111 300 €, de la Région pour 65 315 € et de l'État via la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour 111 961 € et la Direction générale de la création artistique (DGCA) pour 40 000 €.

**14 825 €**

La subvention du Conseil général du Val-de-Marne dont a disposé le fonds conte de la médiathèque Boris Vian en 2009 du fait d'être devenu le 14<sup>ème</sup> Bibliothèque du Val-de-Marne.

**6000** Le nombre d'ouvrages que

l'on trouve au sein du fonds conte de la médiathèque Boris Vian et de la Maison du Conte.

**15** Le nombre de stagiaires qui suivent cette année la

formation de l'atelier « Raconter aux tout-petits » de la Maison du Conte. Parmi eux, 6 sont des professionnels de la petite enfance qui travaillent dans une crèche municipale.

**800** Le nombre d'enfants et d'adultes qui

ont profité de la grande après-midi contes proposée lors du *Grand dire pour grandir* le 15 novembre dernier. Les cinq conteurs invités ce jour-là ont également raconté pendant une semaine des histoires aux enfants des écoles maternelles.

6 enjeux

### Parole d'élue

## « Le conte, c'est l'art démocratique par excellence »



**Elisabeth Lazon,**  
*maire-adjointe déléguée à la Culture*

« Le conte est un art accessible à tous, démocratique. C'est un art du partage, de la culture et des cultures, un art rassembleur par définition qui existe dans toutes les cultures du monde. Nul besoin de savoir lire et écrire

pour l'écouter et le transmettre. Il a donné à notre ville une marque culturelle forte, on le pratique partout à Chevilly-Larue. Dans cet esprit, le projet culturel de la Maison du Conte est très important pour Chevilly-Larue. Ce lieu particulier est l'un des quatre pôles nationaux du conte en France et son rayonnement va bien au-delà des frontières communales et même nationales. Mais avec les projets de réforme des collectivités

territoriales et de suppression de la taxe professionnelle, les conséquences financières risquent d'être dramatiques pour les budgets des communes et donc y compris pour leurs projets et équipements culturels. Néanmoins, malgré ce contexte politique difficile, la Municipalité réaffirme son soutien aux projets de création autour du conte et son appui à la Maison du Conte ».



Que les conteurs viennent du Labo animé par Abbi Patrix (au centre) ou qu'ils soient de passage pour un prochain spectacle, tout le monde travaille ensemble.

## Maison du Conte Contes à rebours

La Maison du Conte est l'un des (trop) rares lieux culturels consacrés à l'art de l'oralité. Elle accueille des conteurs qui réinventent sans cesse le genre.

**D**e 1980 à 1992, le Centre culturel de Chevilly-Larue (devenu théâtre André Malraux en 2009) a accueilli le *Festival des conteurs*. En 1993, notamment sous l'impulsion de Michel Jolivet, est fondée la Maison du Conte, une association qui soutient les artistes dans la création de leurs spectacles. Puis, en octobre 1999, la municipalité met à sa disposition un lieu, la villa du célèbre sculpteur chevillais Morice Lipsi, située 8, rue Albert Thuret.

Depuis 2003, Abbi Patrix, directeur de la Compagnie du Cercle, et Michel Jolivet codirigent ce lieu de recherche, d'expériences et de créations. Ici les jeunes conteurs peuvent profiter du Labo, animé par Abbi Patrix, un espace d'improvisation et de création qui s'articule autour de trois projets : le Labo litt'oral, le Labo recherche, le Labo contes et objets. Les

conteurs y partagent leurs expériences dans divers projets menés avec des structures partenaires, projets qui s'adressent à tous les publics. À la Maison du Conte, les artistes préparent également des chantiers qui deviennent spectacles, comme le récent *Dodo* du conteur Yannick Jaulin. Des formations s'y déroulent en direction des personnels de la petite enfance ou des collégiens. Une résidence pour un jeune conteur, Julien Tauber, vient de se créer.

Aujourd'hui le rayonnement de la Maison du Conte dépasse largement les frontières et sa réputation attire des conteurs de tous les horizons, de toutes les cultures. Le lieu n'a de cesse de contribuer à la promotion du conte. Dans cet esprit, la Maison du Conte participe à *Mondoral*, un programme d'actions autour du développement du conte mené conjointement par le Centre des arts du récit en Isère, le Conservatoire de littérature orale de Vendôme et l'association *Paroles traverses* de Rennes. Depuis quelques mois, elle fait également partie du Réseau national du conte et des arts de la parole dont la vocation est de rassembler l'ensemble des structures œuvrant à la diffusion et à la production des arts de la parole en développant une action sur le territoire. ● J.C.

Parole  
d'expert

### « Trouver sa "voix" »



**Michel Jolivet, co-directeur de la Maison du Conte**  
« Un proverbe africain dit : « la parole quotidienne s'évapore comme de l'eau, le conte est de l'huile qui laisse une trace indélébile ». Le conte est l'art premier de la parole, l'art pour tous par définition.

Et cette histoire de conte à Chevilly-Larue est unique. Car la ville a inscrit le conte dans son Histoire, dans la vie locale, comme étendard de sa politique culturelle. Elle s'est identifiée à lui. Pour préserver cela, le faire évoluer, il faut réfléchir à ce que seront les vingt prochaines années. À cause des difficultés économiques que l'on voit poindre, il va nous falloir une ambition folle qui ne

sera couronnée de succès que si la Municipalité l'accompagne. Chevilly-Larue est et doit continuer à être liée au conte ; ce n'est pas seulement un territoire de la banlieue, mais c'est une ville identifiée comme ayant une histoire artistique. Le dramaturge anglais Édouard Bond l'a dit : « Ce n'est pas au commencement était le Verbe, mais au commencement était l'histoire ».

## Le conte dans la ville

# L'art de la parole, les Chevillais le reprennent à leur conte



Au foyer des anciens, les retraités ont partagé *Des histoires sur le bout des doigts* avec les tout-petits.

### Le conte à Chevilly-Larue est partout présent.

Comme si une opiniâtre araignée avait tissé une toile faite de conférences, de spectacles, d'expositions d'est en ouest et du nord au sud de la ville, englobant dans ses fils invisibles les lieux d'apprentissage et de culture, les professionnels de ces équipements, les familles, les élèves, les professeurs, ... et même les bébés ! « *Conteur, c'est un métier de passeur* », analyse Danièle Frelaut, la directrice de la médiathèque. *Depuis que la médiathèque a ouvert ses portes, nous organisons des rencontres entre bibliothécaires, enseignants et professionnels de la petite enfance. Le conte est un formidable outil de lutte contre l'exclusion* ».

Qu'on en juge. La médiathèque accueille le 14<sup>ème</sup> Bibliothème du Val-de-Marne, fonds départemental consacré au conte. Pendant la dernière fête communale, un troc étrange a permis l'échange d'une centaine de comptines. Comme le montre le

film *Dessine-moi une histoire* réalisé par le Conseil général à l'occasion *Des histoires sur le bout des doigts*, ce projet fédérateur co-organisé par la médiathèque et la Maison du Conte a été l'occasion pour des dizaines de parents, parfois intimidés pour approcher un livre ou une bibliothèque, d'écouter avec plaisir les récits racontés par les bibliothécaires. L'occasion pour des petits de crèche de participer avec leurs assistantes maternelles aux séances de formation des ateliers « petite enfance » animés par des conteuses comme Praline Gay-Para. L'occasion pour des retraités de raconter des histoires à des enfants ravis.

Qui n'a pas encore été touché par l'araignée ? Tous les mercredis, à la médiathèque, elle continue de tisser sa toile avec *Des histoires, encore des histoires* et un samedi par mois, pour les moins de trois ans avec *Y'a pas que la soupe qui fait grandir les tout-petits* ● J.C.

## Parole de conteur

### « Ma vie est intimement liée au conte »



**Julien Tauber,**  
conteur en résidence  
à la Maison du Conte

« Ma passion pour le conte a commencé à l'époque où je racontais des histoires à mon petit frère. À force d'emprunter les livres à la bibliothèque de ma ville, on m'a

demandé si je voulais bien aussi y raconter des histoires. J'ai accepté. Je devais avoir 17 ans. J'ai multiplié par la suite les initiatives bénévoles et petit à petit, on a commencé à me rémunérer. J'ai monté des spectacles, dont *Enforestation* en 2007 qui a été joué à Paris et au festival *Printemps de paroles*, dans l'Aisne. En 1999, j'ai obtenu le prix du public lors du *Grand prix des conteurs de*

Chevilly-Larue. La Maison du Conte m'a ensuite invité à participer pendant trois ans à l'atelier de recherche, le Labo, qu'elle venait de créer, en 2003. Je suis en résidence jusqu'au 15 juin à son initiative pour créer et jouer *VéloWestern*, un spectacle où je parcours la ville à vélo pour raconter 81 fois dans 81 endroits différents 81 épisodes d'une épopée western ».

Quand le conte s'invite sur les bancs de l'école, il contribue à la réussite scolaire de tous. Surtout quand ce sont les collégiens qui racontent des histoires aux petits de maternelle



### Aide à la scolarité

## Pour les élèves, le conte est bon

**T**ravail de mémoire et de transmission, l'apprentissage du conte est un facteur d'intégration scolaire. C'est pourquoi, comme le préconisent le rectorat de Créteil et la DRAC Île-de-France pour la huitième année consécutive, le conte et les conteurs sont les bienvenus dans les établissements scolaires. À Chevilly-Larue, toutes les classes, de la maternelle au collège, viennent régulièrement à la médiathèque, à la Maison du Conte et au théâtre André Malraux. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs en train de réaliser un « journal télévisé » sur *Blanche-Neige*, le conte qui défraye toujours la chronique culturelle chevillaise. Le projet *Des histoires sur le bout des doigts* a

permis à des élèves de demander à leurs parents de leur apprendre une histoire du pays dont ils sont originaires afin de la raconter à leur tour à leurs camarades de classe ; à d'autres de mémoriser en quatre séances un conte pour le transmettre ensuite à des élèves de maternelle.

Quant à l'aide aux devoirs organisée par la Maison pour Tous, c'est à la médiathèque qu'elle a lieu pour les enfants de CP. Là, conteurs et bibliothécaires leur lisent des histoires. « *Le conte est un facteur de maîtrise du langage*, confirme le psycho linguiste Silvio Cabrejo Parra. *Nommer les objets poétiquement, c'est faire aux enfants un cadeau extraordinaire* ». ●

J.C

### Finances locales

## Quel avenir pour les projets culturels ?

**S**i Chevilly-Larue est une ville où il fait bon vivre, c'est aussi parce qu'elle cultive un sens aigu de l'accès à la culture pour tous. Les Chevillais bénéficient bien entendu de la Maison du Conte mais aussi d'une médiathèque, d'un théâtre, d'un conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques, d'un studio d'enregistrement de musiques actuelles et de la Maison pour Tous. À ces structures, il faut ajouter toutes les actions culturelles menées par les différents services en direction de la petite enfance, des enfants et des jeunes, des retraités, ... Un projet de restructuration de la Maison du Conte est à l'étude. Projet qui comprend notamment la rénovation du bâtiment et qui pourrait permettre l'aménagement d'une salle de spectacle avec

scène, d'un espace de documentation, d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, de bureaux, d'un monte-charge pour le matériel scénique, d'un espace billetterie, ...

Mais la ville à elle seule ne peut financer un tel projet ; celui-ci ne pourra voir le jour que si les subventionnements sont suffisants. Or l'avenir budgétaire des collectivités territoriales (ville, Conseil général et Conseil régional) qui devraient participer à son financement est sombre. Avec la suppression de la taxe professionnelle, sans garantie pérenne de compensation à l'identique, tous les projets et activités de ces collectivités ne pourront plus être subventionnés comme ils l'ont toujours été. Et a fortiori les projets culturels. ●



Service d'urgences médicales

# Sami : la santé à proximité

**L**e Service d'accueil médical initial (Sami) a été inauguré le 9 janvier, quelques jours après son ouverture au public. Pour l'occasion étaient présents tous les maires ou leur représentant des villes du secteur couvert par ce nouvel équipement (Chevilly-Larue, Fresnes, l'Haÿ-les-Roses et Rungis). Avec cette 12<sup>ème</sup> et dernière Maison médicale de garde du département, tous les Val-de-Marnais sont désormais proches d'un médecin de garde aux heures où les cabinets médicaux sont habituellement fermés. « C'est l'aboutissement d'un long travail de partenariat » a souligné le Dr Bernard Le Douarin, président du Conseil de l'Ordre des médecins et de l'association des Sami, en saluant l'esprit de novation de ce dispositif. « Reflet de la bonne santé d'un territoire, le maillage des équipements et professionnels de la santé se doit d'être suffisant

## Chiffres clés

**57 800 €**

Le montant total des travaux engagés par les villes de Chevilly-Larue, Rungis, Fresnes et L'Haÿ-les-Roses afin d'aménager les locaux du Sami.

**150**

Le nombre de patients reçu en consultation au Sami en 25 jours, à compter de son ouverture, le 14 décembre.

## Le Sami en pratique

Sami – 1, rue de Verdun

**Ouvert : du lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 16h à minuit, dimanche et jours fériés de 8h à minuit.**

Toute personne désireuse d'obtenir une consultation devra préalablement composer le 15 : un médecin régulateur se chargera de l'orienter vers le Sami ou un service d'urgences hospitalières en fonction de son état de santé.

pour répondre aux besoins médicaux des habitants » a déclaré, Christian Hervy, le Maire. Marc-Etienne Pinault, sous-préfet de l'Haÿ-les-Roses a conclu que « le Val-de-Marne peut maintenant prétendre être un département pilote en matière de permanence santé ».

L. G-B

(De gauche à droite)  
 Christian Hervy,  
 Maire de Chevilly-Larue,  
 le Docteur  
 Bernard Douarin,  
 Président du Conseil  
 de l'Ordre des Médecins  
 et de l'association  
 des SAMI,  
 Françoise  
 Aumaitre-Lopata,  
 représentante  
 de Patrick Sève, Maire  
 de L'Haÿ-les-Roses,  
 Jean-Jacques Bridey,  
 Maire de Fresnes,  
 Marc-Etienne Pinault,  
 Sous-Préfet  
 de L'Haÿ-les-Roses  
 et Raymond Charresson,  
 Maire de Rungis  
 ont inauguré le SAMI,  
 le 9 janvier.



## « Un nouveau service de proximité très utile »

« Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, ma fille Cloé, âgée de deux ans et demi, s'est réveillée fiévreuse. Dans la mesure où les médecins généralistes sont fermés les jours fériés, et un peu inquiète, j'ai composé le 15 qui m'a orienté vers le

Service d'accueil médical initial (Sami) qui vient d'ouvrir ses portes à Chevilly-Larue. Je m'y suis rendue de suite et nous n'avons attendu qu'un quart d'heure avant de rencontrer un médecin, qui lui a diagnostiqué une otite. Ce

nouveau service de proximité est très utile : c'est vraiment rassurant de savoir qu'on peut obtenir une consultation rapidement et sans se déplacer aux urgences quand les cabinets médicaux sont fermés ». **Laëtitia A., Chevillaise**

## Déneigement

# Les agents communaux en piste



Les agents municipaux sont intervenus jour et nuit pour dégager les grands axes routiers et les accès aux lieux publics.



Il incombe aux riverains de déblayer la neige devant chez eux.

de la neige », souligne Ludovic Théodin. La ville a également été amenée à gérer avec précaution son stock de sel et de sable afin de faire face à d'éventuelles difficultés d'approvisionnement en cas de poursuite des intempéries. De ce fait Christian Hervy, le Maire, a adressé début janvier un courrier aux bailleurs les appelant à davantage de solidarité « afin de faciliter la circulation piétonne des habitants ». Dans cet esprit, et parce que ce geste de civisme contribue à l'intérêt général, rappelons que les propriétaires ont également obligation à déneiger les trottoirs devant leur habitation. ●

Françoise Vlaemynck

**C**hevilly-Larue n'a pas été épargnée par les chutes de neige qui se sont abattues sur la région en décembre et janvier. « Sitôt l'alerte météo donnée, nous avons mis sur pied une équipe d'astreinte qui est intervenue jour et nuit, avec notre camion-saleuse et à la main pour dégager voies et trottoirs », explique Ludovic Théodin, responsable adjoint des Espaces verts aux services techniques. « La journée, l'équipe était renforcée par d'autres agents des services techniques ». Sur les 25 km de voies que compte la ville, les agents ont déneigé en priorité l'accès aux lieux publics et stratégiques (équipements collectifs et de santé, caserne des pompiers, commerces, rues empruntées par les bus, ...) et les grands axes. Au total, 35 tonnes de sel sablé ont été projetées sur les chaussées. Mais, malgré les efforts déployés, certaines voies, et notamment les impasses et les rues étroites, n'ont pu être suffisamment dégagées. « Le camion ne peut pas manœuvrer dans toutes les rues et le faible trafic routier dans ces endroits ne facilite pas la fonte



La neige a fait des heureux ! Le parc Petit Le Roy est devenu le paradis des enfants.

Lycée intercommunal

# Les travaux suivent leurs cours



**C**omme en témoigne le ballet incessant des engins de chantier, les travaux de construction du futur lycée intercommunal de Chevilly-Larue, dont la maîtrise d'ouvrage revient au Conseil régional, avancent à grand pas. Malgré un arrêt forcé du chantier durant quelques jours pour cause d'intempéries et de grand froid, les fondations du bâtiment seront bientôt achevées. Une fois les travaux de terrassement terminés, les premiers éléments de bâti pourront être posés. Parallèlement, c'est ce mois-ci que se réunira le

jury qui désignera le maître d'œuvre en charge des travaux de construction du futur équipement multisports du lycée. Rappelons que l'ensemble du projet avait été présenté aux habitants en novembre 2008 lors d'une réunion publique organisée par le Comité de quartier Larue. Courant 2010, les Chevillais seront invités à donner leur avis sur l'aménagement des abords du lycée et la reconfiguration des arrêts de bus ; ces travaux de voirie n'auront lieu qu'après l'achèvement du chantier de construction du lycée. ●

## Le stationnement partagé en zone bleue quelle est la règle ?



**D**ans certaines rues de la ville, comme en Cœur de ville, une partie du stationnement automobile est en zone bleue. Tout en facilitant l'accès aux services, aux équipements publics et aux commerces, ce type d'organisation optimise le partage des places entre le stationnement résidentiel, en zone non limitée,

et le stationnement ponctuel, en zone bleue. Ce dernier y est gratuit mais limité à 1h30, du lundi au samedi de 9h à 11h30 et de 15h à 19h. Pour y garer leur véhicule, les conducteurs sont tenus d'utiliser un disque de stationnement apposé en évidence sur la face interne du pare-brise et faisant apparaître l'heure d'arrivée ainsi que l'heure limite de stationnement. Les contrevenants risquent une amende de 11€. ●

## Quartier Sorbiers-Saussaie

# Dernière phase de travaux du centre de loisirs Paul Bert



**Q**ue les élèves du groupe scolaire Paul Bert se réjouissent, les travaux de leur futur centre de loisirs entrent dans leur dernière phase.

En effet, durant le mois de janvier, et ce malgré une courte interruption du chantier pour cause d'intempéries, l'ensemble des éléments de bâti – murs, charpente, fenêtres et toiture de l'édifice – ont été posés. Les travaux d'aménagement intérieur du

bâtiment – électricité, plomberie, chauffage, peinture, etc – viennent donc de démarrer et s'achèveront fin mars. Les enfants de l'école maternelle Paul Bert, qui fréquentaient cet équipement avant sa reconstruction, sont accueillis au sein des locaux de leur école pendant la durée des travaux. Ils pourront réintégrer leur tout nouveau centre de loisirs courant avril. ●

## Quartiers La Guinet / Sorbiers-Saussaie

# Baisse de la délinquance routière

**L**es riverains sont les premiers à s'en réjouir, les actes de délinquance routière dans les quartiers

La Guinet et Sorbiers-Saussaie ont été en très nette baisse ces derniers mois. Face aux nuisances régulièrement générées dans ces quartiers par des conducteurs incivils faisant un usage à la fois dangereux et bruyant des véhicules à deux roues ou de type quad, Christian Hervy, le Maire, avait alerté par courrier Marc-Etienne Pinault, sous-préfet de l'Haÿ-les-Roses.

Ce dernier s'est adressé au Commissaire divisionnaire qui a pris les dispositions nécessaires : les effectifs des forces de police, renforcés pendant l'été, ont été maintenus. Ce dispositif toujours en vigueur a permis de dissuader et au besoin d'interpeller les auteurs de ces conduites dangereuses. Le sous-préfet a informé dernièrement la ville qu'il demandait aux services de police de rester attentif à l'évolution de la situation dans ces quartiers. ●

## Quartier Bretagne

# Un 5<sup>ème</sup> défibrillateur à Chevilly-Larue

**L**e 6 février prochain, la Municipalité procèdera à l'installation du 5<sup>ème</sup> défibrillateur automatique

de son territoire dans la boulangerie de la place de la Libération. Rappelons que cette opération anticipe la législation qui rendra obligatoire la mise en place de défibrillateurs dans les lieux publics à

partir de 2012. Si ces appareils, simples d'utilisation, peuvent être utilisés par tout un chacun, les Chevillais sont conviés, par le Comité de quartier Bretagne, à participer à une séance de présentation et de formation dispensée par des professionnels, le 6 février à 11h à la boulangerie située 8, place de la



# Nérymène Salem Un an pour agir . . .

Nérymène Salem a été élue nouvelle maire enfant le 14 décembre par l'ensemble des membres du Conseil municipal d'enfants (CME). Élève de sixième au collège Jean Moulin, elle succède à Gwenaël Quefféléant pour un mandat d'un an. Assistée de ses deux adjoints, Emma Guillier du collège Liberté et Joseph Bléjean du collège Jean Moulin, sa mission est de poursuivre, dans le cadre du CME, le développement des commissions Sports et Communication, Loisirs et Environnement, Solidarités et Écoles. Aux côtés de Christian Hervy, le Maire, Nérymène est prête à retrousser ses manches et à œuvrer pour répondre au mieux aux attentes des jeunes Chevillais.

**J**udi 14 janvier 2010. Dans un gymnase Marcel Paul plein à craquer, entouré des élus du Conseil municipal et d'autres élus locaux, Christian Hervy, le Maire, présente ses meilleurs vœux à la population pour la nouvelle année. À sa droite sur l'estrade, le cœur battant derrière son écharpe de maire enfant, Nérymène, discours en main, attend son tour. Elle regarde ses chaussures, se gratte furtivement le bout du nez, quand soudain tout s'accélère. Applaudissements pour le Maire, flashes des photographes et hop, la voici sous les projecteurs, qui prend sa place. Debout devant une foule de visages qu'elle ne connaît pas, d'une haute et intelligible voix et au nom de tous les enfants chevillais, Nérymène se lance. Sans jamais bafouiller ni trébucher sur un mot, mademoiselle le Maire commence par adresser ses vœux à son homologue, Christian Hervy, puis, dans la foulée, souhaite que la commission Solidarités Écoles poursuive ses actions en faveur du Vietnam et développe les rencontres entre les enfants et les personnes âgées de Chevilly-Larue. Elle annonce avec ardeur les ambitions de la commission Sports et Communication, d'une part de monter un projet d'échanges avec des correspondants étrangers, d'autre part d'organiser une journée « découverte des métiers » souhaitée par nombre de collégiens chevillais. Avec toujours beaucoup d'assurance, elle reprend son souffle et déclare que la commission Loisirs et Environnement entend sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et propose d'instaurer une journée sans voiture. Enfin, et sans presque ne plus lire son discours, son cœur plus que les mots en appelle à la solidarité et à l'entraide pour Haïti en particulier et pour tous ceux qui, partout dans le monde, connaissent la misère.

Portée par les applaudissements, elle quitte discrètement la scène. Et tandis que l'assistance se retrouve autour du verre de l'amitié, notre nouvelle maire enfant se prête simplement et gentiment au rituel de l'interview. À la question « *pourquoi vouloir devenir maire enfant ?* », Nérymène, onze ans et demi, répond sans hésiter : « *pour assumer des responsabilités ! J'aime aussi rencontrer les gens et savoir ce qui se passe dans ma ville. Cette année, je vais faire tout ce que je peux pour réaliser nos projets !* ». Aînée de quatre enfants, avec deux sœurs et un frère âgés respectivement de deux, cinq et neuf ans, on comprend d'où lui vient ce côté responsable. Sans doute n'est-ce alors pas un hasard si Nérymène est aussi déléguée de sa classe de 6<sup>e</sup> et si elle fait partie du CME depuis le CM2. Elle a de l'énergie pour les autres. « *Elle est dynamique, sérieuse et déterminée* » dit d'ailleurs d'elle son entourage qui apprécie également qu'en toutes circonstances elle reste souriante et de bonne humeur. Alors, quand Frédéric Stiefel, l'adulte coordinateur du CME, a demandé aux collégiens du nouveau CME nouvellement installé qui voulait être candidat à la fonction de Maire, c'est spontanément qu'elle a levé le doigt. Elle a remporté le vote haut la main face à deux autres candidats.

Désormais élue pour un mandat d'un an, c'est avec le soutien de ses adjoints, Emma Guillier et Joseph Bléjean, et toute l'envie d'agir d'Antonin, Hayame, Chaïma, Axelle, Tania, Tom, Marion, Pétra, Marie-Claire et tous les autres membres du CME, que Nérymène va œuvrer pour que les jeunes chevillais d'aujourd'hui et de demain puissent grandir dans une ville où il fait bon vivre. ●

Florence Bédouet

# Jeunesse

Au service municipal de la Jeunesse (SMJ), les jeunes sont encouragés à être acteurs des initiatives proposées. Ainsi, tandis que les lycéens sont invités à organiser eux-mêmes leurs séjours et activités, les jeunes adultes peuvent solliciter l'aide du SMJ pour mener à bien leurs projets de vie. Un moyen de les accompagner sur le chemin de l'autonomie et de la citoyenneté.



## Au SMJ, des projets qui

“**A**vec l'aide des animateurs du SMJ, nous avons fait des recherches sur internet et sollicité des prestataires pour monter notre séjour au ski”. Sammi prépare activement ses vacances d'avril accompagné de ses camarades Devy, Jonathan et Julie. Au pôle lycéens du service municipal de la Jeunesse, ce sont les jeunes qui élaborent eux-mêmes leurs programmes de vacances et

d'activités avec les animateurs et les prestataires, en fonction des contraintes de budget. « C'est un très bon exercice pédagogique, cette démarche permet aux adolescents de rentrer en contact avec la vie d'adulte » explique Djebbar, animateur au pôle lycéens. La vie d'adulte, Aurélien et Albino, âgés de 17 et 19 ans, s'y approchent à grand pas. Ils sont heureux de pouvoir bénéficier du dispositif d'aide aux projets mis en place

par le service municipal de la Jeunesse. Cette initiative, destinée à soutenir les jeunes adultes dans la réalisation de leurs projets de vie (permis de conduire, projets professionnels ou de vacances, ...) leur offre un accompagnement structurant dans leurs démarches ainsi qu'un soutien financier. « Nous faisons tous les deux des vacances dans les centres de loisirs de la ville et souhaitons passer le Bafa\*. Au pôle jeunes adultes, on nous

### « Les jeunes doivent être acteurs »



Toutes les activités, tous les séjours ou projets développés par le service municipal de la Jeunesse ont une visée éducative et pédagogique. Chacune des initiatives que nous proposons doit prendre en compte les aspirations des jeunes mais aussi leur permettre de mieux comprendre leur environnement

social et culturel et les amener à devenir autonomes. En ce sens, leur implication dans l'élaboration, la réalisation et la mise en œuvre des projets est primordiale. Il s'agit de les amener par ce biais à être force de proposition et d'action afin d'en faire les véritables acteurs de leurs projets de vie.

**Mamadou Keita,**  
responsable du service municipal de la Jeunesse



Aurélie (à gauche) et Ismahène (avant-dernière à droite) ont préparé leur voyage avec le SMJ.

# font grandir

a orienté dans nos recherches d'organismes de formation et de stages » témoignent ainsi les deux jeunes garçons. Comme l'explique Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, « en rendant ainsi les jeunes acteurs de leurs projets, il s'agit de les aider à devenir des citoyens et de les encourager à s'impliquer dans la vie de la commune ». C'est dans cette même optique que la Municipalité a décidé de créer un

site internet spécialement dédié aux jeunes, dont la mise en ligne devrait être effective d'ici le mois d'août. Les jeunes chevillais sont naturellement invités à participer à son élaboration et nombre d'entre eux bouillonnent d'ores et déjà d'idées pour lui faire prendre vie. « Ce serait bien qu'il y ait une rubrique culturelle et littéraire, une rubrique mode et pourquoi pas un forum ... », énumère Aurélie, 20 ans, qui fréquente régulièrement le pôle

jeunes adultes et a participé à une réunion de concertation sur le sujet. À l'issue de cette première rencontre, de nombreux jeunes ont d'ailleurs exprimé leur volonté de participer à la rédaction des contenus du site internet, dans l'idée de créer un outil d'information fait pour les jeunes, par des jeunes ... ●

**Léa Goutmann-Becker**

\* Bafa : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

## Chiffres clés

# 170

Le nombre de jeunes inscrits aux pôles collégiens et lycéens du service municipal de la Jeunesse.

# 195

Le nombre de jeunes de 16 à 25 ans qui ont fréquenté le pôle jeunes adultes en 2009, ce dernier ayant ouvert ses portes en septembre dernier.

# 36

Le nombre de jeunes à avoir participé à la première réunion de travail sur le site internet de la ville dédié aux jeunes.

## Aide aux projets

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez monter une action collective axée sur la solidarité, les échanges internationaux, les pratiques culturelles ou sportives, le développement durable, la vie associative ou la lutte contre les discriminations, ... Le SMJ propose de vous accompagner.

Les dossiers d'aide aux projets sont à retirer au pôle jeunes adultes  
15, rue Henri Cretté (01 46 87 81 28)

## « Le SMJ nous a aidé à réaliser notre projet »



**A**vec mon amie Aurélie nous voulions partir en Thaïlande. Je suis maquilleuse et passionnée de photo, je souhaitais donc découvrir le savoir-faire des Thaïlandais en matière de soins de beauté et également profiter de paysages uniques pour développer mon sens de l'image. Nous nous sommes donc

rendues au SMJ afin de solliciter une aide aux projets. Un animateur, avec lequel nous avons rendez-vous chaque semaine, nous a aidé à structurer notre projet et à organiser notre voyage et, grâce à notre motivation, nous avons obtenu une bourse du SMJ afin d'en financer une petite partie. À notre retour nous ferons partager notre expérience en présentant sûrement une expo-photos ». **Ismahène S., 22 ans**

Solidarité

# La ville se mobil



Après le terrible séisme survenu à Port-au-Prince en Haïti mardi 12 janvier, la ville et ses partenaires se sont mobilisés pour organiser la solidarité en direction des populations sinistrées. Un appel aux dons des Chevillais est lancé.

**A**u lendemain de la catastrophe sans précédent qui a touché Haïti, la Municipalité a immédiatement mis en place un dispositif d'appel à la solidarité. Dès le vendredi 15 janvier, deux urnes, l'une dans le hall de l'hôtel de ville, l'autre à la médiathèque, ont été placées à la disposition des citoyens souhaitant faire des dons. Ces derniers sont invités à y déposer des chèques

## « Le mot "solidarité" prend tout son sens »



« **L**e rôle de la Municipalité est de sensibiliser la population à ce qui s'est passé en Haïti et d'apporter une aide financière au peuple haïtien. Ce qui me semble être le plus urgent est d'amener les sinistrés à retrouver un semblant de vie normale en leur apportant l'aide sanitaire et alimentaire nécessaire. Mais il s'agit aussi de pouvoir faire des projets à plus long terme et de participer à la reconstruction du pays. Dans un moment

pareil, le mot « solidarité » prend tout son sens. Cette catastrophe m'a profondément touchée. C'est un peuple tout entier qui souffre. La soirée organisée le 30 janvier illustre notre volonté d'agir et d'exprimer notre solidarité. La spontanéité et la réactivité dont ont fait preuve les associations témoignent d'une vraie mobilisation de la part des Chevillais ».

**Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale**

# ise pour Haïti

à l'ordre de la Croix-Rouge française, du Secours Populaire, du Secours catholique ou de Médecins sans frontières. De premiers Chevillais ont déjà répondu à cet appel. Quant au Conseil municipal, il a d'ores et déjà inscrit à son prochain ordre du jour l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge française, au Secours Populaire et au Secours catholique.

## Une soirée *Pour Haïti*

En hommage aux victimes et pour récolter des fonds, une soirée *Pour Haïti* a eu lieu le samedi 30 janvier au théâtre André Malraux. Celle-ci était organisée par la Municipalité à l'initiative de l'association de solidarité internationale et de coopération décentralisée *QG-United*, de l'association culturelle *Essence Caraïbes* et de l'Association pour le développement de la culture haïtienne et la formation (ADCHF). « *Nous nous devons de faire quelque chose* », expliquent les membres de ces associations. Pour Narcisse, d'*Essence Caraïbes*, il était avant tout

question de « *proposer un véritable soutien aux victimes et à leurs familles* ». De même pour le président de l'ADCHF, actuellement en Haïti, qui souhaitait « *une mobilisation massive des Chevillais pour venir en aide aux compatriotes* ».

De nombreuses personnalités locales étaient présentes. Parmi elle, le Père Le Beller, qui a passé presque 30 ans en Haïti. « *Nous sommes là pour apporter de l'aide financière. Ensuite ce sont les grands organismes qui prennent le relais sur place pour secourir les populations en détresse* ». Témoignages, interventions et spectacles d'artistes locaux ont ponctué cette soirée, placée sous le signe du partage et de la convivialité. La présence de la conteuse haïtienne Mimi Barthélémy, qui était sur place lors du tremblement de terre, a particulièrement ému l'assistance.

Mais il y a un après le séisme, et c'est à cette phase de reconstruction que les dons des Chevillais et de la Municipalité serviront. ●

Chloé Cordon

## Appel aux dons pour Haïti

Les Chevillais peuvent faire des dons en espèces ou par chèque à l'ordre d'une des quatre associations suivantes :

*Le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, la Croix Rouge Française, Médecins sans frontières*

Deux urnes sont à leur disposition, à l'hôtel de Ville, 88, avenue du Général de Gaulle, et à la médiathèque Boris Vian, 25, avenue Franklin Roosevelt.



## « C'était choquant, bouleversant »



« **C'**était la première fois de ma vie que j'étais confrontée à une telle violence. Lorsque la terre tremble, que la maison bouge, on a l'impression d'être sur le pont d'un bateau en pleine mer agitée. C'est choquant, bouleversant. J'ai juste eu le temps d'amener ma mère en fauteuil roulant dehors. C'est terrifiant de se retrouver dans le chaos le plus total. Après le choc succèdent les

pleurs et la stupeur. Aujourd'hui la priorité est que les secours fonctionnent et je remercie l'extraordinaire solidarité internationale.

Je remercie également Chevilly-Larue pour sa générosité et l'organisation de la soirée *Pour Haïti* à laquelle j'étais très émue de participer. Avec une amie nous allons organiser des actions en faveur de la population haïtienne ».

**Mimi Barthélémy,**  
conteuse haïtienne, victime du tremblement de terre

## Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 9 février 2010 à 19h (salle du conseil)

- Demande d'autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Approbation de la convention relative à la mise en place de la télétransmission des actes au contrôle de légalité
- Approbation de la convention relative à la transmission des données électorales par internet à l'Insee
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la réalisation de travaux de mise en sécurité de l'ancienne maison de maître 13, rue Henri Cretté
- Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité avec la population touchée par le séisme en Haïti le 12 janvier 2010
- Approbation de la charte de l'eau du Plan Bleu départemental
- Approbation de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du Service d'accueil médical initial (Sami)
- Désignation des représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration de l'association Sol'Épi

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

### Grippe A/H1N1

## La vaccination se fait chez les médecins



**S**elon l'Institut de veille sanitaire, la France n'est plus en situation d'épidémie grippale A/H1N1.

De ce fait, la campagne de vaccination est entrée dans sa 3<sup>ème</sup> phase : les centres de vaccination ont cessé

leurs activités le 30 janvier et les vaccinations se poursuivent désormais chez les médecins libéraux.

Les vaccins peuvent être retirés gratuitement dans les pharmacies sur présentation du bon de vaccination. En cas de perte de ce bon, chacun peut en obtenir un nouveau auprès de sa Caisse primaire d'assurance maladie, de son médecin ou des pharmacies. ● G. K

### Recensement

# Des chiffres et des êtres



**L**e recensement de la population est un outil qui permet de recueillir des données sociodémographiques. Ces informations doivent permettre aux collectivités de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population, notamment en matière d'équipements publics. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, les données sont actualisées chaque année en sondant, par tirage au sort, 8% des foyers. À Chevilly-Larue, cette campagne s'achèvera le 27 février. Sur le terrain, trois agents municipaux recenseurs sont chargés de déposer dans les boîtes aux lettres puis de collecter 632 dossiers de recensement. Ces documents seront ensuite transmis à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), chargé de les analyser. Toutes les données sont anonymes. Selon les informations recueillies lors des enquêtes annuelles réalisées de 2005 à 2009, la commune compte désormais une population totale\* de 19 328 habitants contre 18 622 en 2006. Soit une augmentation de 706 habitants aux multiples explications parmi lesquelles compte particulièrement l'attractivité économique de la ville et, comme au plan national, l'accroissement des naissances et la baisse de la mortalité. ●

Françoise Vlaemjnc

\* La population totale prend en compte tous les Chevillais, qu'ils résident habituellement ou non dans la commune

# Rallumer la nuit

À Chevilly-Larue, le mode d'éclairage public est en train d'être repensé. Objectif : rationaliser la consommation énergétique de la ville.

**À Chevilly-Larue, 1672 candélabres éclairent 89 rues.** Des chiffres qui placent la ville dans la norme. Mais avec les éclairages publics de type « ballon fluo », modèle utilisé sur les candélabres à luminaire sphérique, plus du tiers de l'énergie lumineuse éclaire la voûte céleste ; si elle a un coût pour les finances publiques, cette déperdition d'énergie a également des conséquences sur la biodiversité en dérangent certaines espèces animales nocturnes. De plus le modèle de lampe utilisé contribue indirectement au réchauffement climatique. La Municipalité, tant pour des raisons économiques qu'environnementales, a donc décidé, dans le cadre du Plan énergétique local, de rationaliser la consommation énergétique de l'éclairage public. Pour ce, elle explore plusieurs pistes. Lors de nouvelle installation ou de remplacement de candélabres publics, elle fait depuis longtemps le choix de modèles moins « énergivore » dont la forme tournée vers le sol en améliore l'éclairage. Il en est ainsi avenue du Général de Gaulle, rue Petit Le Roy ou encore route de Chevilly. Depuis 2009, des armoires de régulation, qui permettent de diminuer automatiquement la tension électrique et donc l'intensité lumineuse des candélabres en milieu de nuit, sont installées à la faveur de travaux de voiries. D'ores et déjà certaines rues, dont la rue Petit Le Roy et l'impasse Sainte-Colombe, bénéficient de cette technique. Cet éclairage dit « différencié » permettra également de vérifier le

bon fonctionnement des candélabres sans qu'il soit nécessaire de les allumer en plein jour. Enfin la ville favorise l'usage de lampes à diode électroluminescente ou LED qui consomment très peu d'énergie et ont une durée de vie de 15 à 20 ans. Ces nouveaux types d'éclairage vont permettre à la ville de réaliser des économies tout en garantissant un niveau d'éclairage nécessaire à la sécurité de tous.

● **Orlane Chanut**

Rue Petit Le Roy, les nouveaux candélabres améliorent l'éclairage pour les piétons et son moins « énergivores ».



## Permanences des élus

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3<sup>e</sup> du mois) à partir de 15h à l'hôtel de ville, le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à partir de 15h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

# expressions des élu(e)s

Elisabeth Lazon ► *Maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

## Inquiétude dans le monde de la culture



Tout d'abord, permettez-moi de commencer par une pensée pour le peuple d'Haïti. La terrible épreuve qu'il endure et dont nous sommes témoins via les médias, nous bouleverse. C'est l'occasion de se rappeler que nous sommes citoyens du monde et qu'ici la solidarité des peuples est essentielle pour aider Haïti.

La transition n'est pas facile mais nous devons évoquer la crise qui secoue le monde de la culture.

Au mois de décembre, ce sont les personnels des musées qui s'inquiétaient des effets de la réforme générale des politiques publiques (RGPP). Les suppressions d'emplois

et les coupes budgétaires ne permettront plus la dynamique politique culturelle de nos musées. Faire une grande exposition temporaire, ouvrir une nouvelle salle, développer la médiation culturelle deviendra difficile. Dans le même temps, la réforme des collectivités territoriales apporte son lot d'incertitudes quant à l'avenir de la culture dans notre pays. La réforme prévoit la suppression de la clause de compétence générale qui permet aux collectivités locales d'intervenir ensemble dans le domaine culturel. Il faut savoir que leurs dépenses pour la culture représentent les trois quarts du budget du ministère de la culture, cela fait réfléchir. Alors

même que ces collectivités locales apportent un large soutien financier aux petites structures culturelles et à la création, il est à craindre de voir se développer une inégalité culturelle sur le territoire. Aujourd'hui, ce sont les Conseils généraux qui permettent aux villes moyennes et aux territoires ruraux d'avoir une véritable politique culturelle. Avec la suppression des conseillers régionaux et généraux remplacés par des conseillers territoriaux moitié moins nombreux, c'est le maillage culturel de notre pays qui est touché et l'impossibilité pour des artistes et ceux qui les soutiennent de poursuivre leur travail. Mobilisons-nous tous contre cette réforme.

Bruno Tranchant ► *Maire-adjoint, élu du groupe Socialistes et apparentés*

## Retraite à 60 ans : un droit pour tous !



Disons-le clairement : en l'état, la retraite à 60 ans est un droit légal. Ce, même si les conditions de pénibilité varient au gré du statut social et professionnel des acteurs. Ainsi, si certains salariés sont en droit de poursuivre leur activité au-delà de l'âge requis, d'autres doivent pouvoir quitter leurs fonctions plus tôt, en arguant de leur âge d'entrée dans la vie active et de la pénibilité de leur tâche.

Si l'allongement des durées de cotisations requises depuis

la réforme Fillon de 2003 a porté l'âge de départ effectif à la retraite à 61,6 ans en moyenne en 2009, nous n'en sommes pas moins convaincus que tout salarié disposant de ses trimestres est habilité à faire valoir ses droits dès avant 60 ans. Ce qui, pour l'heure, n'est pas le cas. Sans compter qu'il nous faut préserver, coûte que coûte, notre système par répartition.

Mais, l'essentiel, nous semble-t-il, est de maintenir les plus de 50 ans dans l'emploi. Or, force est de constater que, pour l'heure, peu d'entreprises jouent le jeu. Statistiquement,

l'âge moyen de mise à la retraite est d'ailleurs de l'ordre de 58 ans. Curieux paradoxe, à l'heure où l'on parle de prolonger l'âge de la vie active au-delà de 60 ans... Sans compter qu'il est difficile, voire même impossible dans certains cas de figure, de maintenir un niveau de pension et de ressources décent. L'avenir est donc à l'introduction de nouvelles ressources dans le système, telles que le prélèvement de cotisations sur les stocks-options et l'alimentation du fonds de réserve des retraites. Le sujet est sensible. Ne laissons pas passer l'occasion d'un débat de fond sur cette question.

André Deluchat ► *Maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

## Plus jamais ça ?



Le 15 janvier, je faisais partie de ces milliers de personnes qui se sont retrouvées au Kremlin-Bicêtre pour rendre hommage à Hakim, lycéen de 18 ans, qui a perdu la vie au sein de son établissement scolaire. Le coupable, un autre jeune qui lui a porté un coup mortel. Ce drame nous a tous bouleversés. J'ai vu des centaines de jeunes en larmes. J'ai vu une communauté éducative ébranlée avec à sa tête madame la proviseuse qui a donné une sacrée leçon de civisme à toutes et à tous pour terminer par cette parole de Gandhi à méditer

« *œil pour œil et le monde sera aveugle* ». J'ai écouté le frère d'Hakim poursuivant les propos précédents et demandant recueillement et paix et rejetant toute vengeance ou haine. Parents, citoyens ou élus nous étions tous unis pour une même cause : « *plus jamais ça* ». Ce drame, quitte à choquer certaines personnes, frappe deux familles de façon différente évidemment. Celle de la victime et celle de l'agresseur. Quelle que soit la motivation qui a conduit à cet acte horrible, se pose la question des moyens humains dont disposent nos établissements scolaires. Nous le voyons partout, y compris à Chevilly-Larue, les problèmes

de la société, du mal vivre, de la responsabilité parentale défaillante et des effets induits se retrouvent inévitablement au sein du collège ou du lycée. Cette progression interpelle toutes les institutions qui ont en charge d'agir en amont sur tous les paramètres les générant. Comme au lycée Darius Milhaud, ce ne seront pas des portiques ou des caméras qui régleront ces problèmes. C'est par la relation humaine avec des personnels formés qui se font respecter que la prévention pourra jouer pleinement son rôle et rendra les enseignants à leur mission première, celle de transmettre les bases du savoir.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson ► *Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

## Une formidable opération d'intox



Ainsi s'exprime W. Wodarg, président de la Commission Santé du Conseil de l'Europe, qui diligente une enquête sur le rôle joué par l'industrie pharmaceutique et l'OMS\* dans la campagne de panique autour du virus H1N1, relayé par certains états. D'abord l'OMS a changé la définition du terme « pandémie », moins restrictive et élargissant de ce fait l'indication de la vaccination. L'OMS a initialement recommandé deux injections sans justification scientifique. Pour fabriquer vite, certains adjuvants ont été produits à partir de cellules cancéreuses qui croissent et se divisent plus vite

(au lieu d'œuf de poule). Et si des protéines reliquats de cellules cancéreuses restent dans la préparation ? Pourtant l'Agence européenne du médicament a donné son autorisation de mise sur le marché arguant que le risque n'était pas « significatif ». Mais il n'y a pas de garantie d'innocuité totale et ce type de vaccin a été vendu dans certains pays dont le nôtre. Quelle a été l'influence de l'industrie pharmaceutique dans la prise des décisions ? Comment des membres influents de l'OMS sont-ils devenus de hauts cadres de l'industrie pharmaceutique productrice de vaccins ? Qui a influencé la décision des gouvernements permettant cette gabegie considérable d'argent

public : 700 millions d'euros en Allemagne ; 94 millions de vaccins en France et 5 millions utilisés, sans parler des réserves considérables de Tamiflu et des masques ? Mais le 13 janvier l'alerte pandémique a été levée. Le lendemain un centre de vaccination de proximité ouvrait sur les halles de Rungis par décision préfectorale. Cherchez l'erreur. Et quel mépris du gouvernement vis-à-vis des médecins généralistes en les tenant systématiquement à l'écart de la campagne de vaccination, puis en les humiliant avec une autorisation récente qui leur accorde une rémunération ridicule. Bonne année quand même.

\*OMS : Organisation mondiale de la santé

Laurent Taupin ► *Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes, verts et citoyens*

## Après Copenhague ?



Ni équitable, ni ambitieux, ni juridiquement contraignant, le texte issu de la conférence de Copenhague en décembre 2009 est une honte pour les dirigeants qui l'ont proposé. L'objectif affiché de limiter l'augmentation de la température sous le seuil de 2° est tout simplement inatteignable au vu des engagements chiffrés en annexe. Le manque de confiance entre pays industrialisés et pays en développement a considérablement freiné le progrès des négociations. Les dirigeants des pays les plus

riches disposaient pourtant de tout le temps nécessaire pour adopter des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre, et pour trouver les financements dont les pays en développement ont besoin pour atténuer la croissance de leurs émissions et s'adapter aux changements climatiques. 110 milliards d'€ par an de financements seraient nécessaires aux pays en développement pour les aider à adopter des modes de production énergétiques propres, protéger leurs forêts et s'adapter aux impacts des changements climatiques. Si cette conférence a été

un échec, elle a ouvert la porte à un débat mondial sur la nécessité d'agir ensemble pour sauver la planète. Ce débat, nous devons nous en emparer à l'échelle de nos collectivités afin de réfléchir à un programme ambitieux de réduction des gaz à effet de serre. À Chevilly-Larue, déjà un certain nombre d'actions ont été menées : on peut citer la géothermie. Mais la municipalité doit poursuivre ses efforts afin d'atteindre les objectifs d'une ville durable à commencer par un programme de réduction des dépenses énergétiques dans les bâtiments publics.

Jean Franco Capirchio ► *Président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

## Solidarité pour Haïti



Catastrophes après catastrophes, la nature semble s'acharner avec une terrible cruauté sur Haïti, l'un des pays les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète. Devant l'horreur qui s'abat à nouveau sur ce pays, la mobilisation internationale s'organise. Les besoins sont considérables. Tout doit être fait pour venir en aide à une population qui subit depuis bien trop longtemps les coups du sort. Déjà en temps normal, survivre est un exploit quotidien pour des millions de Haïtiens, dont près de 80% vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Bien sûr, l'urgence est d'abord

de sauver des vies humaines et de rétablir des conditions sanitaires minimales. Haïti ne peut rester éternellement un puits de misère, ne survivant que grâce à l'assistance internationale. Suite au séisme, les enfants d'Haïti sont confrontés à de nombreux risques et traumatismes. Ils sont non seulement plus vulnérables physiquement et psychologiquement : malnutrition, maladies, graves traumatismes émotionnels, mais également très exposés au risque de trafic et/ou d'adoption illégale. Des sommes colossales ont été débloquées par le gouvernement américain et les 27 pays de l'Union européenne pour

venir en aide aux Haïtiens. L'Europe envisage aussi l'envoi rapide d'une force spéciale afin de protéger la distribution de vivres, d'eau et de médicaments. Des liens très forts unissent la France à Haïti depuis longtemps. Dans les jours qui vont suivre, lors de la prochaine session du Conseil municipal, nous voterons la proposition d'une subvention exceptionnelle pour venir en aide à la population de ce pays touché par cette « catastrophe majeure » et nous vous encourageons à faire un don et à **mettre en œuvre toute démarche que vous jugeriez utile pour apporter votre aide au peuple Haïtien.**





Contes

# VéloWestern épisode 1 a rencontré son public

« **J'**aimerais bien savoir si c'est lui qui a inventé les histoires qu'il raconte ! Si c'est lui, il a une sacrée imagination ! ».

Après la première prestation de Julien Tauber et de son *VéloWestern*, le vendredi 15 janvier après-midi, les commentaires des spectateurs allaient bon train. Pierre, 14 ans, et Dena, 11 ans, restent sous le charme. « Il raconte bien, il a le ton ». C'est à la médiathèque que le conteur les a emmenés dans les plaines du Far West sur les traces d'un certain Fat Jim, en quête d'un concours de steak, et d'un autre coquin dit Big Tom, amateur de bagarre.

Dans la soirée, c'est à la Maison du Conte qu'il a narré la suite des aventures de ses personnages. D'autres grands rendez-vous auront lieu dans les semaines et les mois à venir, Julien Tauber étant en résidence à Chevilly-Larue jusqu'en juin. D'ici là, c'est à la Maison du Conte que le feuilleton se poursuit tous les vendredis soirs. Pour ceux qui ont raté un épisode, retrouvez-le sur internet\*.

\*[www.velowestern.fr](http://www.velowestern.fr)

► **Enregistrement public tous les vendredis soirs à 19h à la Maison du Conte.**

Conférence-vidéo

## L'art contemporain et ses matériaux

**L'**exposition *De l'organique autour de l'œuvre de Michel Blazy à peine achevée*, voici que se profile déjà le second volet de ce voyage au cœur de l'art contemporain ; l'exposition *Au minéral* consacrée au sculpteur chevillais Morice Lipsi commencera fin mars. En attendant, la médiathèque Boris Vian propose une conférence-vidéo sur *Les matériaux de l'art contemporain* que sont le bois, le béton, la pierre, le verre, ... L'occasion de (re)découvrir les œuvres de Gauguin, Rodin, Picasso, Brancusi, Mondrian, Malevitch, Gabo, Le Corbusier ...

► **Samedi 13 février à 10h30 à la médiathèque, 25, avenue Franklin Roosevelt. Entrée libre**

Lectures-concert

## La Turquie entre les lignes

Qui connaît la littérature Turque contemporaine ? Quelques noms résonnent aux oreilles des amateurs : celui du poète engagé Nâzım Hikmet, du romancier contestataire Orhan Pamuk, de la féministe Elif Şafak, ou encore ceux de Nedim Gürsel, Yazar Kemal, Demir Özlü, Latife Tekin. Qu'ils soient poètes, romanciers, nouvellistes, essayistes, beaucoup ont connu la censure, tous témoignent d'une Turquie riche en œuvres littéraires majeures. En écho à la Saison de la Turquie en France, qui a lieu jusqu'en mars 2010, la médiathèque Boris Vian propose aux Chevillais de découvrir ces auteurs par la voix des *Livres-Lecteurs Sonores*, association dont la spécialité est de lire à haute voix des morceaux choisis pour faire entendre toutes les nuances et les rythmes des œuvres.

► **Samedi 13 février à 17h à la médiathèque, 25, avenue Franklin Roosevelt. Entrée libre**

29

découvertes  
culture

# Écritures turques

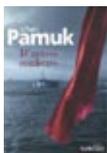


En écho à la Saison de la Turquie en France, la médiathèque Boris Vian propose une balade littéraire

et musicale des rives du Bosphore aux confins de l'Anatolie en compagnie des Livreurs-lecteurs sonores et leurs lectures à haute voix d'œuvres turques contemporaines. Rendez-vous est pris avec eux le 13 février à 17h. En attendant, voici quelques titres pour partir à la découverte d'un pays et de sa culture, de ses traditions et de sa modernité.

## D'autres couleurs

Orhan Pamuk – Éd. Gallimard, Collection du monde entier, 2009



**C**onstruit autour de soixante-seize essais, discours et récits, cet ouvrage s'articule autour de l'enfance d'Orhan Pamuk à Istanbul, de l'obtention de son premier passeport, de la mort de son père, de son premier voyage à New-York, de l'importance des ses lectures, des catastrophes liées aux passages des pétroliers dans le Bosphore, de la vie à Istanbul, des rapports entre Orient et Occident, ... L'œuvre tisse au fil des pages un portrait attachant de ce grand romancier, prix Nobel de littérature en 2006.

## La bâtarde d'Istanbul

Elif Shafak – Éd. Phébus, 2007



**C'**est l'histoire sur plusieurs générations de deux familles : celles des Tchakhmakhchian, Arméniens émigrés aux États-Unis depuis le génocide et installés à San Francisco, et celle des Kazanci, Turcs vivants à Istanbul. La rencontre d'Armanoush et Asya, les petites filles de ces deux familles, va faire resurgir un passé commun douloureux lié à celui de l'Arménie et de la Turquie ... Le roman joue sur les contradictions qui animent la Turquie contemporaine en évoquant le statut des femmes, la place de la religion, l'histoire turco-arménienne et autres points sensibles qui ont valu à l'auteur d'être inculpée pour « insulte à l'identité nationale ».

30

## La moustache

Tahsin Yücel – Éd. Actes Sud, 2009



**O**u comment une simple moustache sur le visage de Cumali, fils de notable au cœur de l'Anatolie, va prendre tellement d'importance que ce dernier se verra dans l'obligation de vivre à l'ombre de celle-ci. Ou comment cette moustache turque, noire, épaisse, en forme de guidon de vélo, va métamorphoser sa personnalité, lui octroyant certes un statut social exceptionnel mais le rendant détestable aux yeux de ses proches. Avec humour, poésie et tendresse, Tahsin Yücel souligne à travers cette fable la symbolique et la superficialité des apparences dans la société.

## L'institut de remise à l'heure des montres et des pendules

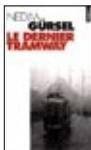
Ahmet Hamdi Tanpinar – Éd. Actes Sud, Collection Lettres turques, 2007



**H**ayri Irdal a appris à démonter et à remonter montres et horloges depuis sa plus tendre enfance. Embauché par Halit, un drôle d'homme, fondateur d'un institut de réglage de ces appareils de mesure, tout semble alors prendre un sens dans sa vie. Antihéros par excellence, Hayri Irdal va acquérir, de par ses nouvelles fonctions, une position prééminente. Un roman drôle, cynique, qui dénonce l'absurdité de la bureaucratie dans cet Istanbul cosmopolite de l'entre-deux-guerres. Un roman-clef de la littérature turque.

## Le dernier tramway : nouvelles de l'exil et de l'amour

Nedim Gürsel – Éd. du Seuil, Collection Points, 1996



« **J**e n'habite pas une ville, ni un pays, mais une langue. Le turc est ma cave où je suis dans l'écriture comme le noyau dans le fruit ». Sous la plume de Nedim Gürsel naissent des mots, une langue, portés par des nouvelles, pour dire les séparations, les amours impossibles, la perte de la femme aimée, l'exil, la solitude, la nostalgie de la Turquie natale.

## Les oiseaux de bois

Asli Erdogan – Éd. Actes Sud, 2009



« **U**n souvenir est un pont qui se tend vers le passé, un pont de bois fragile, prêt à s'écrouler ». Asli Erdogan signe ici cinq nouvelles qui donnent à entendre des femmes et des hommes en souffrance enfermés dans des lieux où la parole est sourde, absente. Cinq nouvelles qui évoquent toutes un point de rupture, une faille qui vous précipite dans une parodie d'un séjour en hôpital psychiatrique, une réflexion sur le temps qui passe, des rituels étranges ... Écrits entre 1996 et 2006, ces récits portent un regard sur la Turquie contemporaine et font entendre une voix singulière et forte.

# Antoine Ferracci (1881-1940), un des héros de la *Croisière jaune*

Chevillais depuis 1925, Antoine Ferracci était un as de la mécanique spécialiste des autochenilles. Il a participé aux grandes expéditions automobiles Citroën, en s'illustrant particulièrement dans la *Croisière jaune*.

**L**a vie d'Antoine Ferracci est marquée par sa grande passion pour la mécanique. Né le 1<sup>er</sup> janvier 1881 à Bocognano en Corse, fils d'un cantonnier, il devient apprenti-mécanicien aux chemins de fer départementaux à Bastia. À 16 ans, il se lance dans son tour de France de compagnon mécanicien. Reçu premier au concours d'ouvrier d'État en 1902, il est embauché dans les chemins de fer tunisiens à Sfax. Il émigre en 1912 au Brésil, où il devient mécanicien principal à Sao Paulo. À l'annonce de la déclaration de guerre en 1914, il revient en France s'engager. Blessé peu après son arrivée au front, il est ensuite affecté dans un atelier de construction d'obus au Havre. Démobilisé en 1917, il s'installe et travaille dès lors en région parisienne. D'abord embauché chez le fabricant d'automobiles de sport Grégoire, il rejoint après la guerre la nouvelle société Kégresse-Hinstin. Seule entreprise à fabriquer des autochenilles (automobiles tout-terrain comportant à l'arrière un système propulseur muni de chenilles souples), elle devient en 1920 un département des usines Citroën. Antoine Ferracci, désormais spécialiste de la chenille et proche collaborateur de son inventeur, Adolphe Kégresse, est promu contremaître chef d'atelier en 1921. Trois de ses innovations feront l'objet de brevets. Il est notamment dans les coulisses des deux premières



expéditions Citroën en autochenilles : la première traversée du Sahara en automobile de fin 1922 à début 1923 et la *Croisière noire* à travers l'Afrique de l'automne 1924 à l'été 1925. Dans ses moments libres, il construit sa maison au 101, route de Rungis à Chevilly-Larue, où il emménage en 1925. Mission la plus prestigieuse de sa carrière, il est ensuite le mécanicien-chef du groupe Pamir de la 3<sup>e</sup> grande expédition Citroën, la célèbre *Croisière jaune* partie de Beyrouth en avril 1931, arrivée à Pékin en février 1932. Les huit véhicules du groupe arrivent à bon port à Srinagar au Cachemire, mais le plus dur reste à faire pour les deux seules autochenilles qui repartent le 12 juillet à l'assaut de l'Himalaya. Sans cesse, la route doit être déblayée, creusée dans la neige, voire reconstruite après un effondrement sous l'une des voitures ; il faut souvent les faire ripper, les halier ou les retenir, voire même, une fois, les démonter entièrement pour leur faire franchir un éboulement ! Le raid s'interrompt finalement le 4 août pour les voitures et les mécaniciens. « *On en a bavé !* », dira Antoine Ferracci, mais grâce à son savoir-faire et à son énergie, un haut col himalayen a été franchi pour la première fois en automobile. Cet exploit lui vaudra d'être décoré de la Légion d'Honneur le 12 février 1932. En 1934, il est affecté au bureau d'études de Citroën. Il travaillera ainsi sur la mise au point de la boîte de vitesse hydraulique en 1935 et sur les plans de la future 2CV. Il est emporté par un cancer le 1<sup>er</sup> octobre 1940, à presque 60 ans. En 2010, 70 ans après sa mort, l'une des nouvelles voies de la zone d'activités Petit Le Roy située à quelques centaines de mètres de l'emplacement de sa maison, démolie en 1964, va porter son nom et ainsi rendre hommage à la célèbre expédition où il s'est illustré. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal.

Les autochenilles de la *Croisière jaune* sont retenues à la force des bras pour ne pas glisser sur les pentes périlleuses du col du Bourzil (4 208 mètres), dans l'Himalaya, franchi difficilement le 18 juillet 1931 (COPYRIGHT MÉDIATHÈQUE CITROËN).



Antoine Ferracci (à droite sur la photographie) pendant une pause lors d'essais techniques au Sahara en 1924 ou début 1925. (COLLECTION FAMILLE FERRACCI).

31

découvertes  
mémoire



L'aventure humaine et technique exceptionnelle de la *Croisière jaune* est encore retracée de nos jours dans plusieurs livres.

Football

# Tournois de Noël : le sport en toute convivialité

Pas moins de 32 équipes franciliennes se sont confrontées durant le week-end sur le parquet du parc des sports à l'occasion des tournois de Noël.



**I l y a les habitués, comme le club de Vaires qui s'inquiétait de sa participation avant même l'ouverture des inscriptions ...** et les petits nouveaux, avec cette année les « Petits anges Paris 7<sup>e</sup> », une équipe basée au pied de la Tour Eiffel. Et puis, les jeunes chevillais de l'*Élan*, entraînés par Ishak et Patrick : deux équipes pour le tournoi poussin (U11) le samedi, et deux pour le tournoi benjamin (U13) le dimanche. Passons rapidement sur les palmarès, avec la

victoire chez les U11 d'Épinay-sur-Orge, devant Cachan et Chevilly 1, et celle de Bagneux 1 devant Bagneux 2 et Montmorency chez les U13. Non pas que ces équipes aient démérité, bien au contraire leurs résultats sont le fruit de leur talent incontesté, mais pour souligner la qualité de l'ambiance et de l'organisation du rendez-vous concocté par l'*Élan football*.

Car les tournois de Noël sont avant tout une formidable occasion pour les footballeurs en herbe et leur famille de partager un grand moment de sport et de convivialité. L'ambiance familiale y est savamment entretenue par les membres du club, parents et même amis venus prêter main forte. « *Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles et partenaires qui se sont relayés pendant le week-end* » se réjouissait Pascal Greux, le président. « *Je pense en particulier aux courageux qui ont tenu la buvette à l'extérieur malgré la météo et qui ont affronté le froid et la neige...* ». Autre participation remarquée, celles des jeunes du club pour l'arbitrage et d'Erwan, joueur de l'équipe U19, à la table de marque. Leur vraie récompense : des matchs pour le plaisir et une tribune pleine et animée. Pour les remercier de leur présence, une coupe a été remise à toutes les équipes, assortie d'une médaille à tous les joueurs ! ●

Pierre Mitev

## Brèves de vestiaires

### Stages en stock pour février

De plus en plus de disciplines mettent les petits plats dans les grands afin d'accueillir les jeunes de leur section pendant les vacances et leur offrir des stages sportifs. Du coup, le secrétariat de l'*Élan* a bien cru devoir s'offrir un stage de jonglage avec le calendrier des équipements. Le tir à l'arc (du 22 au 26 février) et le badminton (du 1<sup>er</sup> au 6 mars) se partageront le gymnase Pasteur ; le judo (du 22 au 25 février) et le volley-ball (du 2 au 4 mars) s'installeront au gymnase Marcel-Paul ; et la GR occupera le parc des sports pendant les deux semaines.

Enfin, la natation synchronisée s'offrira un petit séjour à Saint-Affrique en Aveyron (du 21 au 27/02).

### Open de tennis

Le rendez-vous annuel de l'*Élan tennis* se tiendra au parc des sports du 27 février au 14 mars prochains. La quinzaine chevillaise de la petite balle jaune est une occasion unique pour assister à des matchs de grande qualité en direct « live » à deux pas de chez soi. C'est aussi une occasion de voir évoluer et de soutenir les joueurs du club. L'Open chevillais est une vitrine permettant de faire connaissance avec le club et de partager sa passion. Pas

d'hésitation : rendez-vous au parc des sports pendant la quinzaine pour suivre les matchs du jour et pour les phases finales les 13 et 14 mars.

### Pétanque

Le prochain concours amical organisé sur le terrain de la *Boule chevillaise* se tiendra le samedi 13 février à partir de 14h30. Il s'agit d'un concours de « doublette mêlée » réservé aux membres du club. Pour jouer, aucun problème : rejoignez le club et préparez dans la foulée le premier concours officiel à domicile (triple promotion) qui aura lieu le dimanche 21 mars.



## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 7 février** **Dimanche 21 février**

*Desaldejear*  
39, rue Émile Zola  
Fresnes  
01 43 50 87 42

*Bittante*  
43-43 bis, avenue  
Franklin Roosevelt  
Chevilly-Larue  
01 46 86 61 01

**Dimanche 14 février** **Dimanche 28 février**

*Lavacquery*  
16-18,  
place Louis XIII  
Rungis  
01 46 86 19 00

*Lahlou El Outassi*  
10, rue du  
D<sup>r</sup> Charcot  
Fresnes  
01 46 60 05 65

*Veron*  
1-11, avenue  
René Panhard  
Thiais  
01 48 84 70 23

*Meunier*  
47, avenue  
de la Liberté  
Fresnes  
01 47 02 02 10

*Tomasino*  
2, rue Dispan  
L'Hay-les-Roses  
01 46 63 17 11

*Pomaredre*  
10, place Pierre  
et Marie Curie  
Fresnes  
01 46 66 18 31

*Trouillet*  
55, rue  
Paul Hochart  
L'Hay-les-Roses  
01 46 86 48 02

*Guyen*  
21, avenue du  
Général de Gaulle  
Thiais  
01 46 86 82 91

**Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00**

## Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous

orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

**Semaine : de 20h à minuit**

**Samedi : de 16h à minuit**

**Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit**

## Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

## État civil

du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2009

### Naissances

- Lucas Ramjane
- Élixa Maline
- Adam Ngassa Mafimba
- Leïna Vercellin
- Nathan Wolff--Fina
- Chloé Sené
- Stephen Faustin
- Derren Bisibu Mona
- Maëlys Giorgi
- Arthur Chelot
- Timothé Blaise
- Inaya Vosgien
- Younes Hadjidj
- Yoan Kama
- Tristan Boyer
- Shan Le Gouellec
- Hamza Abdrabbi
- Adélaïde Chaudet
- Emma Mac-Wing
- Clara Ménale
- Lùna Demarty
- Lina Nedjar
- Ernestie Tounde
- Éva Souza
- Medhi Halil

- Kylian Polbert
- Ryan Stevens
- Anissa Naceur

### Mariages

- Cécile Neau et David Saintagne
- Thi Huynh et Hamid Khadir
- Zehra El Khoudar et Mohammed Tah

### Décès

- Antoine Di Cicco
- Roger Ferrand
- Antonio Constantino Morais
- Christiane Redon
- Louis Lhermitte
- André Chauve
- Nello Pecciarini
- Jean Saint Esteban
- Blanche Blanc
- Francesco Parisi
- Bernard Balézo
- Maurizio Giovanelli

Encombrants

## Prochaines collectes

**Secteur 1 :** 3 mars 2010

**Secteur 2 :** 17 février 2010

**Secteur 3 :** 24 février 2010

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2010 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) - rubrique *Environnement*.

## Attention aux faux éboueurs

Certaines personnes se faisant passer pour des éboueurs chargés de ramasser les encombrants vendent frauduleusement des calendriers. Soyez vigilants, réclamez impérativement une carte professionnelle.

**EN CAS DE DOUTE CONTACTEZ LA POLICE.**

Poste de police (2, place Nelson Mandela - 01 41 80 06 60) ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h, ou commissariat de Police (18-22, rue Jules Gravereaux à L'Hay-les-Roses - 01 49 08 26 00) ouvert 7j/7 - 24h/24.

## Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France assure une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars 2010. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-end et jours fériés.

**Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h, samedi et dimanche de 9h à 18h).**

**Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h).**

[www.reseau-bronchio.org](http://www.reseau-bronchio.org)

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

► **Pour plus d'information :**

[www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

Jusqu'à fin avril 2010

## Enquête sur les pratiques de déplacements

Pour mieux organiser le système de transport dans la région, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) et la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France réalisent une enquête afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des franciliens. Les Chevillais sollicités seront avisés du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle de l'institut de sondage *TNS Sofres*.

## Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ directeur de la crèche collective Gaston Variot,
- ▶ directeur de la communication,
- ▶ photographe pour la direction de la Communication,
- ▶ agents pour assurer l'animation périscolaire et/ou la surveillance de la restauration et/ou les mercredis et/ou les vacances scolaires,
- ▶ assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour le secteur Jeunesse de la médiathèque,
- ▶ médiateur au service de la Tranquillité publique.

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## Emploi

### Préparation aux entretiens d'embauche

Les services Emploi de Fresnes et Rungis, la Mission Locale, le Comité de bassin d'emploi et les acteurs locaux de l'insertion professionnelle dont la RATP se mobilisent pour aider les demandeurs d'emploi à préparer leurs entretiens d'embauche. Un atelier de mise en situation pratique est ainsi organisé à Chevilly-Larue le 15 mars de 9h à 13h. Atelier gratuit, ouvert aux demandeurs d'emploi jeunes et adultes des villes de Chevilly-Larue, Fresnes, l'Hay-les-Roses, Rungis et Thiais.

Renseignements et inscriptions à l'Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## Formation

### Préparation au diplôme d'infirmier

Préparez votre diplôme d'État d'infirmier à l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) de l'hôpital Paul Giraud à Villejuif. Les épreuves de sélection auront lieu mercredi 14 avril. Inscriptions jusqu'au 15 mars sur demande par courrier d'un dossier d'inscription accompagnée d'une enveloppe format 21x29,7 affranchie à 2€ et libellée à vos noms et adresse.

Institut de formation en soins infirmiers Paul Guiraud, 54, avenue de la République  
94 800 Villejuif (01 42 11 71 38) – [corinne.guillard@ch-pgv.fr](mailto:corinne.guillard@ch-pgv.fr)

### Journée portes ouvertes au CIO de l'Hay-les-Roses

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) de l'Hay-les-Roses propose une journée portes-ouvertes le samedi 6 février de 10h à 17h. Des conseillers d'orientation psychologues informeront et conseilleront sur les choix de filières et de formations pour l'après 3<sup>e</sup> via des entretiens personnalisés.  
CIO de l'Hay-les-Roses – 2, rue de Chevilly (01.46.64.19.12) – [cio.lhay@ac-creteil.fr](mailto:cio.lhay@ac-creteil.fr)

## Veuvage

### L'Assurance Retraite Île-de-France reçoit sur rendez-vous

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, l'Assurance Retraite Île-de-France s'engage à proposer systématiquement un rendez-vous aux assurés qui la contactent pour une demande de retraite de réversion. Celle-ci peut être accordée, sous conditions de mariage et de ressources, aux personnes âgées d'au moins 55 ans ayant perdu leur conjoint(e) relevant du régime général de la Sécurité sociale.  
Renseignements : 0 821 10 12 14 (0,09€ la minute)

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à l'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h ;
- ▶ Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 9 à 11h.

## Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

## Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – [c.hornetz@yahoo.fr](mailto:c.hornetz@yahoo.fr)).

## Être reçu par la mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

## Logement

### Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit le lundi de 17h30 à 19h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

### Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis (ancien OPAC) et Icade

- ▶ Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.